

DROITS UNIVERSITAIRES 2023-2024 IEJ

Calculez vos droits d'inscription pour la préparation et examen au CRFPA

	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B
DROITS UNIVERSITAIRES	Vous n'êtes pas boursier ou vous n'avez pas votre attestation de bourse (1)	Vous êtes boursier d'état (joindre obligatoirement l'original de l'avis d'attribution de bourse)
Contribution de Vie Etudiante Et de Campus*	100 €	0.00 €
Inscription principale	243,00 €	0.00 €
Droit généraux :		
Droits complémentaires si vous êtes déjà inscrit dans un Master 1 ou 2 de l'UFC pour l'année universitaire 2023--2024	159,00 €	159,00 €
FRAIS PEDAGOGIQUES	300 €	300 €
TOTAL		

*Attention, vous devez impérativement joindre l'attestation de paiement ou d'exonération de la CVEC (voir site du CROUS).

MODE DE PAIEMENT

Voir liste des pièces à fournir page 4 rubrique paiement des droits ou frais d'inscription

En cas de paiement par chèque, vous devez impérativement faire 2 chèques, un pour les droits d'inscription et un pour les frais pédagogiques.

- 1) Si vous ne disposez pas encore de votre notification de bourse, vous devez vous acquitter de vos droits universitaires ; vous bénéficierez d'un remboursement des droits correspondant aux droits de scolarité si vous en faites la demande.